

Tomate à 180 DA, pomme de terre à 80 DA, raisin à 250 DA...

# Les fruits et légumes intouchables

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4891 - Dimanche 29 septembre 2019 - Prix : 10 DA

2<sup>e</sup> Région militaire

Gaïd Salah en visite  
de travail et  
d'inspection à Oran

Page 3

Plusieurs dizaines de postulants

## Le RND se place dans la course électorale

Page 3

La rencontre  
ratée  
entre Trump  
et Rohani

Par Mohamed Habili

**L**es deux présidents américain et iranien ne se sont finalement pas rencontrés à New York, au cours de l'Assemblée générale des Nations unies, comme auraient voulu bien des bords, et d'abord le président français Emmanuel Macron qui aura le plus fait pour que cette rencontre ait lieu précisément à cette occasion. Bien que celle-ci n'ait pas été saisie, il se peut toutefois que les deux chefs d'Etat n'aient jamais été aussi près de se voir que mercredi dernier, même si les discours qu'ils ont tenus tour à tour à la tribune ne laissaient rien présager de tel. Particulièrement celui de Donald Trump, empreint d'une hostilité marquée envers l'Iran et son régime. Celui qui n'aura que ces discours pour juger de la possibilité d'une négociation entre les deux pays estimera sans doute qu'elle est tout à fait improbable, du moins dans un avenir relativement proche. Et il aura probablement tort, se laissant en quelque sorte abuser par les effets de manche. La réalité de ce qui s'est réellement passé à New York, c'est le président iranien qui en lèvera un coin de voile dès son retour à Téhéran, en déclarant notamment qu'il s'était laissé dire tant par les Français que par les Allemands et les Britanniques que Donald Trump était prêt à lever les sanctions économiques si lui-même acceptait de le rencontrer.

Suite en page 3

Ils débutent en même temps que la rentrée scolaire

## Les cours de soutien, de l'exception au business florissant



PH/D. R.

Comme chaque année, dès la rentrée, les parents se demandent déjà qui donnera à leurs enfants les cours particuliers. Souvent, ce sont les enseignants eux-mêmes qui incitent les élèves à commencer les cours de soutien au tout début de l'année scolaire.

Lire page 2

Commande publique

Impératif d'une révision des honoraires  
et des contrats d'architectes

Page 4

Littérature

Lancement de la 5<sup>e</sup> édition  
du Grand prix Assia-Djebar

Page 13

Ils débutent en même temps que la rentrée scolaire

# Les cours de soutien, de l'exception au business florissant

■ Comme chaque année, dès la rentrée, les parents se demandent déjà qui donnera à leurs enfants les cours particuliers. Souvent, ce sont les enseignants eux-mêmes qui incitent les élèves à commencer les cours de soutien au tout début de l'année scolaire.

Par Thinhinene Khouchi

Face à la chute du niveau de l'enseignement en Algérie ces dernières années, le phénomène des cours de soutien est passé de l'exception à la règle. Tout le monde s'y met, pauvre, riche. Dans les bus, sur les murs... on ne retrouve que ça, des affiches où des enseignants proposent des cours particuliers à des élèves des écoles primaires, CEM, lycées. En effet, deux jours seulement après le lancement de l'année scolaire 2019-2020, les parents se demandent déjà chez qui leur enfant fera ses cours particuliers. Devant les établissements scolaires, certains parents s'échangent alors les adresses de «super-enseignants» spécialistes dans ces cours afin de réserver au plus vite une place pour leur enfant. Malheureusement, dans la majorité des cas ce sont les enseignants de leurs enfants qui les incitent à commencer les cours de soutien dès le début de l'année scolaire et se proposent souvent pour assurer cette tâche.

Ce qui était une exception il y a dix ans et une nécessité afin de corriger et de combler les lacunes de certains élèves est devenu aujourd'hui plus qu'une tendance, une règle. En effet, face à la chute du niveau de l'enseignement en Algérie ces der-



nières années, ce phénomène a pris une ampleur extraordinaire. Depuis, il est entré dans les mœurs et les parents d'élèves, peu importe leur appartenance sociale, y ont recours comme s'il s'agissait de la seule et unique planche de salut pour leurs enfants en proie à la médiocrité scolaire. Ainsi, avec de plus en plus de parents désireux de payer en faveur de ce qu'ils considèrent comme la clé de la réussite future de leurs enfants et

avec des professeurs qui cherchent à trouver un moyen d'arrondir leurs fins de mois, le phénomène des cours particuliers en Algérie a très vite dégénéré. Pour de nombreux observateurs, les professeurs particuliers comblent les insuffisances du système éducatif national. Mais pour d'autres, il s'agit là d'une forme de racket que des enseignants en quête de gain exercent sur leurs élèves. En réalité, force est de constater que les ensei-

gnants trouvent largement leur bénéfice dans cette tendance aux cours particuliers. Dans les classes, ils n'hésitent pas à inciter leurs élèves à s'inscrire aux cours supplémentaires qu'ils dispensent à domicile. Ils font miroiter aux parents un enseignement individuel que l'enfant ne peut plus obtenir à l'école. Convaincus qu'il offrira à leur progéniture une meilleure chance de réussite, ces parents mettent souvent le paquet, offrant

P.N.D.R. ainsi aux professeurs l'opportunité d'ajouter un supplément considérable à leurs revenus. Le père de trois garçons, deux au primaire et un au CEM, nous confie : «Mon fils va passer le BEM cette année, je suis donc obligé de l'inscrire aux cours particuliers. Il est faible en maths et en sciences, et son prof lui a déjà proposé de commencer des cours particuliers chez lui». «Aujourd'hui, ce sont leurs professeurs qui se portent candidats pour assurer les cours de soutien à des prix allant de 2 000 à 4 000 DA. C'est devenu un business juteux» nous dira ce père de famille qui se dit insatisfait du résultat de ces cours particuliers. Pour cause, «ils sont 45 élèves par classe à assister au cours de soutien. Comment voulez-vous qu'ils comprennent le cours dispensé par l'enseignant, ils sont tellement nombreux que le prof n'arrive plus à se rappeler leurs noms. L'année passée, le prof de mon fils m'avait proposé de l'inscrire chez lui pour les cours particuliers afin d'améliorer ses notes. Cela m'a surpris et surtout énervé, car mon fils prenait déjà des cours chez lui !. Mais il ne s'en est même pas rendu compte, parce que cet élève est noyé parmi la cinquantaine d'élèves que le même enseignant reçoit dans sa classe parallèle.

T. K.

Cessation d'activité faute de repreneurs

## 350 employés d'Aigle Azur en Algérie au chômage

Sans grande surprise, c'est désormais officiel, depuis avant-hier soir, sur décision du tribunal de commerce d'Evry (France), la compagnie aérienne Aigle Azur a mis la clé sous le paillason, portant ainsi un sacré coup à l'emploi avec la mise au chômage de pas moins de 1 150 employés, dont 350 en Algérie.

Et pour cause, le tribunal de commerce d'Evry (France) n'a retenu avant-hier «aucune des offres de reprise» de la compagnie aérienne française Aigle Azur, qui emploie quelque 1 150 personnes, dont 800 en France et 350 en Algérie, placée en liquidation judiciaire, dont l'activité s'est achevée avant-hier à minuit, et ce, conformément à la décision annoncée par la présidente du tribunal, Sonia

Arrouas, dans un communiqué. «Aucune solution pérenne n'a été proposée par les candidats repreneurs», a expliqué la présidente, tout en déplorant «les désistements ou les absences d'offres concrètes, l'absence de moyens financiers des candidats crédibles», «l'indétermination de la provenance des fonds» ou encore «l'irrecevabilité de certaines propositions». De ce fait, Bruno Forey, membre du Comité social et économique de l'entreprise et également de la CFDT (Confédération française démocratique du travail), dira que «la liquidatrice a 21 jours pour licencier tout le monde». «C'est la durée légale. Il n'y a pas de plan de sauvegarde de l'emploi, donc tout le monde est licencié au minimum légal. On va pointer à

Pôle emploi dans 21 jours», a-t-il expliqué. Pour sa part, le secrétaire d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, qui a promis aux salariés «un accompagnement particulier (...) afin d'assurer un retour plus rapide à l'emploi», a réagi en assurant que «tout avait été mis en œuvre pour donner leurs meilleures chances aux offres de reprise», mais qu'«aucune offre financée n'avait pu aboutir».

Il s'agit, expliquera encore Bruno Forey à l'AFP, de deux offres étudiées, l'une émanant de deux anciens responsables d'Air France, Lionel Guérin et Philippe Micoléau, subordonnée à l'obtention d'un prêt participatif de 15 millions d'euros auprès de l'Etat, l'autre présentée par Lu Azur, actionnaire

minoritaire d'Aigle Azur à hauteur de 19 %. Selon lui, «l'une ne pouvait être choisie car elle reposait sur une majorité de capitaux extra communautaires, l'autre était assortie d'une aide de l'Etat». Quant à Air France, qui au début avait montré un certain intérêt pour la reprise d'Aigle Azur, est vite revenue sur ses intentions. «Il y a certains avois intéressants» mais les conditions légales et sociales «sont plutôt compliquées», a estimé Benjamin Smith, directeur général d'Air France-KLM, vendredi, lors d'une conférence de presse à Toulouse, lors de la réception du premier A350. Plus tôt avant-hier, des représentants de plusieurs syndicats (CFDT, SPL, CFTC, SNPL) avaient appelé dans un communiqué l'Etat à

accorder un «prêt relais d'environ 35 millions d'euros pour sauver la compagnie», qui accuse «un passif de 148 millions d'euros». «La liquidation toute proche d'Aigle Azur constituerait un gâchis immense», argumentaient-ils, renvoyant à l'exemple de la compagnie allemande Condor, filiale du voyageur britannique en faillite Thomas Cook, qui a obtenu mardi un prêt relais garanti par l'Etat allemand de 380 millions d'euros, lui permettant de continuer à voler.

Pour rappel, la compagnie, dont les 11 avions ne volent plus depuis le 7 septembre, avait été placée en liquidation judiciaire le 16 septembre avec poursuite d'activité jusqu'à avant-hier soir.

Lynda Naili

Oran : les préparatifs vont bon train

## Distribution prochaine de 2 800 logements AADL

Les préparatifs vont bon train en vue de la distribution d'un quota de 2 805 logements de type AADL au niveau du nouveau pôle urbain «Ahmed-Zabana» de Messerghine, a-t-on appris des services de la wilaya d'Oran.

Ainsi, les services techniques de la Sonelgaz viennent d'achever le branchement de ces logements aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on précisé. Le secrétaire général de la wilaya, accompagné des responsables

concernés, s'est rendu, jeudi, sur les lieux, pour constater de visu le respect des engagements de tous les acteurs sur l'état d'avancement de ce projet. Les responsables de l'AADL ont été instruits d'accélérer les travaux d'aména-

gement externe, le revêtement des chaussées, pour permettre la distribution de ces logements dans les délais. Dans le même contexte, le nouveau wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, a présidé ce week-end une réunion dédiée

au dossier de l'habitat. Il a appelé les directions et services concernés à assurer les moyens requis pour la réussite de l'opération de distribution de l'habitat, tous types confondus, le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

L. O.

Tomate à 180 DA, pomme de terre à 80 DA, raisin à 250 DA...

## Les fruits et légumes intouchables

■ La mercuriale a connu, ces derniers jours, une hausse fulgurante. Tomate, salade, carotte, pomme de terre, courgette, raisin... ont tous vu leur prix flamber.

Par Meriem Benchaouia

Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes n'ont pas bougé d'un iota, ils sont toujours hors de portée. Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette hausse s'explique, difficilement. Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette flambée. Des ménagères, rencontrées, n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. Sur les étals le constat est sans appel. Il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair, pour tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long de l'année mais qui tend à devenir encore plus étouffant. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année et la rareté de la marchandise. Un autre vendeur a indiqué qu'il se trouve dans l'obligation d'acheter sa marchandise en deuxième ou troisième main au marché de gros ce qui entraîne, inévitablement, une hausse des prix. La loi de l'offre et de la demande fait le reste. Au final, c'est le consommateur confronté à cette hausse qui doit gérer afin de ne pas trop esquisser sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecar-



rer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier, donnent froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisam-

ment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par

certaines détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 80 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 75 ou 60 DA. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est, désormais, inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 170 DA/kg et la laitue était cédée à 150 DA. Les navets 130 DA et la carotte était vendue entre 100 et 110 DA/kg. La même fourchette des prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron dont le prix était maintenu entre 450 et 500 DA/kg est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé à 60 DA/kg. Les haricots verts à 250 DA, les poivrons entre 130 et 150 DA et les courgettes à 120 DA. Le chou-fleur à 170 DA le kilo et les aubergines à 100 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 200 et 220 DA le kg, les raisins entre 220 DA et 250 DA, les poires entre 180 DA et 220 DA et les pommes à 200 DA.

M. B.

### 2<sup>e</sup> Région militaire

## Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à Oran

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuée,

depuis hier samedi, une visite de travail et d'inspection à la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors

de cette visite, le général de corps d'armée devait «superviser un exercice naval au niveau de la façade maritime ouest, procéder à l'inspection de certaines unités

et tenir des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2<sup>e</sup> Région militaire», précise la même source.

R. N.

### Plusieurs dizaines de postulants

## Le RND se place dans la course électorale

Ils sont plusieurs dizaines de postulants à se lancer dans la course à la présidentielle prévue pour le 12 décembre. Le RND aussi va déposer sa candidature à la course vers le Palais d'El Mouradia prochainement. La course est bel et bien lancée. Quotidiennement, la liste des prétendants au poste de président de la République s'allonge. Ils sont déjà une dizaine de candidats à vouloir occuper ce poste, alors que les manifestations populaires continuent pour empêcher justement la tenue des élections. Malgré un dialogue de sourds entre le pouvoir et les manifestants, le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah, a annoncé la convocation du corps électoral pour une élection présidentielle prévue pour le 12 décembre. Deux anciens premiers ministres ayant servi sous le président

déchu, Abdelaziz Bouteflika, Abdelmadjid Tebboune et Ali Benflis ont annoncé jeudi passé leur candidature à la présidentielle. Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figurent aussi Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», ou Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR). Il s'agit également de l'ancien chef du PNSD, Rabah Bencherif, ainsi que de trois femmes candidates indépendantes. Dans un communiqué rendu public ce vendredi, le Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé

qu'il prendra part à la présidentielle et procédera au retrait des formulaires de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections aujourd'hui. Le parti a précisé que le nom de son candidat à cette échéance sera annoncé le 04 octobre prochain. En préparation de sa participation à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, le RND a annoncé qu'il avait décidé de retirer, dimanche prochain, les formulaires pour la collecte des signatures à l'élection présidentielle, indique un communiqué du parti. Le conseil national du parti se réunira vendredi prochain pour annoncer le nom du candidat du parti lors de cette échéance. A noter que quatre-vingts postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain avaient pro-

cé, jusqu'à jeudi dernier, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles indispensables pour la constitution des dossiers de candidature à la prochaine course vers le Palais d'El Mouradia. La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200. La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE, stipule cette nouvelle

M. H.

### LA QUESTION DU JOUR

## La rencontre ratée entre Trump et Rohani

Suite de la page une

Paroles que le président américain a vite fait de démentir par un Tweet de son cru, où il affirmait que la vérité était tout le contraire, que c'est le président iranien qui avait formé le vœu de le voir, et que c'est lui qui avait refusé. Quand deux politiques en viennent à se contredire non plus sur le fond, en l'occurrence la rencontre entre eux, mais sur la forme, à savoir ici qui en sera le demandeur, qui doit faire le premier pas, c'est qu'ils ne sont pas loin d'entamer des négociations. Reste à résoudre en vue de ce but la délicate question de la préséance. Le président américain, pensant être le plus puissant des deux, celui qui impose les sanctions, estime qu'il revient à la partie qui les subit, et qui aspire à les faire lever, de solliciter l'entrevue. Un geste que ne fera pas Hassan Rohani, pour qui c'est à la partie qui a quitté unilatéralement et illégalement l'accord de Vienne de commencer par lever les sanctions, ou du moins par en atténuer la rigueur en gage de bonne volonté. Autre détail significatif : aucun de ceux qui aux dires de Rohani lui avaient fait part des nouvelles bonnes dispositions américaines ne l'a démenti. C'est que donc il entrait bien dans l'intention de Trump de faire le premier pas, c'est-à-dire de lever tout ou partie des sanctions décrétées par lui à l'encontre de l'Iran. S'il n'a rien fait de tel, c'est probablement parce qu'il ne voulait pas paraître aux yeux de ses alliés dans la région, et en premier lieu à l'Arabie saoudite, qu'il récompensait l'Iran en prenant cette mesure de levée des sanctions, ce même Iran qu'il accusait par ailleurs d'être derrière les attaques contre des sites pétroliers saoudiens, au lieu de l'en punir en les durcissant. Pris entre deux exigences contradictoires, d'une part celle de renouer le dialogue avec les Iraniens en vue d'un nouvel accord sur leur programme nucléaire, de l'autre, celle de donner des assurances à ses alliés dans la région, Trump a fait ce qu'il a pu pour satisfaire aux deux, en se servant pour cela des signataires européens de l'accord de 2015 comme autant d'émissaires auprès des Iraniens.

Louiza Aït Ramdane

loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent.

## Commande publique

# Impératif d'une révision des honoraires et des contrats d'architectes

■ Les membres du Conseil de la région Centre, issus de 13 wilayas, ont jugé primordial d'apporter des correctifs aux anciens textes réglementaires de façon à les adapter à la nouvelle conjoncture économique.

Par Salima Y.

Les participants aux travaux de la rencontre régionale Centre de l'Ordre des architectes ont mis en exergue, hier à Médéa, l'impératif d'une révision des honoraires et des contrats d'architectes relatifs à la commande publique, dans le souci de réduire l'impact de la conjoncture difficile à laquelle fait face la profession. Les membres du Conseil de la région Centre, issus de 13 wilayas, ont jugé primordial d'apporter des correctifs aux anciens textes réglementaires de façon à les adapter à la nouvelle conjoncture économique et permettre ainsi de préserver la profession des effets de la crise qui secoue, depuis quelques années, le secteur de



l'Habitat et de l'Urbanisme. L'obligation du contrat d'architecture et la mise en place d'un barème national unifié pour la

commande privée sont en mesure, selon les participants à cette rencontre préparatoire, organisée en prévision du prochain

congrès national, prévu fin décembre prochain, de «limiter l'impact de cette crise et de doter la profession d'un arsenal régle-

mentaire à même de contribuer à l'émergence d'une véritable politique nationale d'architecture», ont-ils souligné. Concernant le point relatif à l'obligation du contrat d'architecte, les intervenants considèrent que l'objectif est de permettre de réglementer la commande privée, le contrôle de l'exécution des travaux de réalisation afin d'assurer leurs conformités avec les plans approuvés et les prescriptions du permis de construire. La mise en place d'un barème national unifié des honoraires des architectes assurera non seulement des prestations de qualité aux standards reconnus, mais également évitera l'apparition de pratiques concurrentielles susceptibles de pénaliser une région par rapport à une autre en l'absence d'un barème précis applicable à tous les bureaux d'études ou architectes exerçant sur le territoire national, a-t-on fait observer. La révision du règlement intérieur du Conseil national de l'Ordre des architectes, des obligations professionnelles, ainsi que les conditions et les modalités d'exercice de la profession d'architecte urbaniste et le code des stagiaires ont été débattus lors de cette rencontre, marquée par la présence des directeurs des logements (DL) et de l'urbanisme, l'architecture et la construction (DUAC) des wilayas du centre du pays. S. Y./APS

## Partis/Activités

## Le FFS réitère son attachement à un dialogue «inclusif» pour résoudre la crise politique

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Hakim Belahcel, a réaffirmé, vendredi à Tizi-Ouzou, l'attachement de son parti à un «dialogue serein et inclusif» pour résoudre la crise politique. «Nous réaffirmons notre attachement à un dialogue serein, global et inclusif comme moyen transparent et démocratique pour mettre fin à la crise politique», a déclaré M. Belahcel, lors d'un meeting populaire pour célébrer le 56<sup>e</sup> anniversaire de la création du FFS, à la

placette du Musée, en présence d'une foule importante de militants. En outre, il a exprimé l'engagement de son parti «afin de trouver une issue à cette crise politique», en rappelant les précédentes initiatives entreprises par le FFS, à l'instar de l'alternative du pôle démocratique. Abordant le mouvement populaire enclenché le 22 février dernier à travers le territoire national, M. Belahcel a observé que le peuple algérien «se bat d'une manière pacifique, solidaire et unitaire, pour jeter

les bases d'une République démocratique (...)». De son côté, le coordinateur de l'Instance présidentielle du FFS, Ali Laskri, a expliqué, que «la démocratie et l'Etat de droit ne peuvent pas résulter automatiquement d'une élection». Selon lui, Le FFS préconise la tenue d'une conférence nationale «pour amorcer un dialogue inclusif avec la participation de tous les acteurs politiques et la société civile. Les participants à ce dialogue définiront la feuille de route et conviendront des voies

et moyens de réalisation d'une transition démocratique, en écho aux revendications du mouvement citoyen». Il a relevé qu'un «changement démocratique du système préservera le pays des menaces contre sa stabilité, son unité et sa souveraineté». Ce meeting a été précédé par un recueillement à la mémoire des militants du FFS morts en 1963 au cimetière de M'douha, et d'une marche du siège de la fédération au centre-ville vers le lieu du meeting. Hania T.

## Mouvement des pays non-alignés

## Boukadoum prend part à New York à la réunion ministérielle

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, jeudi à New York, à la réunion ministérielle du Mouvement des pays non-alignés, dans le cadre de sa participation aux travaux de la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des

Nations unies, indique vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Intervenant à la réunion ministérielle du Mouvement des pays non-alignés, M. Boukadoum a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme, aux fonde-

ments et à l'esprit qui ont prévalu à la création du mouvement, en particulier le respect des principes de la charte des Nations unies, notamment le respect de l'intégrité territoriale, la souveraineté des Etats, le règlement pacifique des différends et du droit à l'auto-détermination des peuples dans leurs luttes contre l'occupation étrangère». Organisée sous le thème «Défendre les principes de la souveraineté en tant que moyens de préserver la paix et la sécurité internationales et de favoriser les relations amicales et la coopération», cette réunion intervient en fin de mandat de la présidence vénézuélienne du mouvement des pays non alignés et à quelques semaines du Sommet du Mouvement prévu à Bakou, les 25 et 26 octobre 2019. Le ministre des Affaires étrangères a insisté, lors de cette réunion, sur «la pertinence des principes fondateurs du mouvement face aux défis posés

par la mondialisation et l'unilatéralisme», rappelant «l'apport historique du mouvement à l'émancipation de la colonisation de la majorité de ses pays membres». Il a appelé, à ce titre, le mouvement à «soutenir la cause palestinienne, à œuvrer au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental et à poursuivre le soutien constant du mouvement à la cause sahraouie et au droit de son peuple à l'auto-détermination». Abordant les crises et les conflits secouant la région, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que «l'Algérie est en faveur du dialogue inclusif, des solutions politiques et de leur appropriation par les parties aux conflits». M. Boukadoum a, par ailleurs, appelé à davantage de mobilisation contre le terrorisme et le crime transnational et a souligné «l'urgence d'adopter des réformes en matière économiques et du développement durable». May H.

## Accidents de la circulation

### 13 morts et 33 blessés en 48 heures

TREIZE personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 14 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 48 heures, indique hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Jijel avec deux morts, suite au dérapage d'un véhicule ayant percuté un poteau électrique, note la même source. Durant la même période (du 26 au 28 septembre) 2019, les unités de la Protection civile ont enregistré 5 137 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ajoute la même source, relevant que les éléments de la Protection sont également intervenus pour l'extinction de quatre incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas du pays. R. N.

## Pétrole

## Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi en fin de semaine à 62,31 dollars après avoir atteint 62,35 dollars mercredi dernier, selon les données de l'Organisation publiées sur son site web.

Par Sara Y

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi dernier, les cours de l'or noir ont fini en équilibre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 62,74 dollars à Londres, en hausse de 0,6 % (ou 35 cents) par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 56,41 dollars, soit 0,1 % (ou 8



cents) de moins que la veille. Par contre, les prix du ont terminé la séance de vendredi en baisse. Le baril de Brent de la mer du

Nord pour livraison en novembre a terminé à 61,91 dollars à Londres, en baisse de 1,3 % (ou 83 cents) par rapport à la clôture

de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 55,91 dollars, 0,9 % (ou 50 cents) de

moins que la veille. Ce recul a été enregistré après des informations évoquant des discussions au sein de l'administration Trump sur des mesures visant à limiter les flux des portefeuilles des investisseurs américains en Chine et faisant craindre une nouvelle escalade de la guerre commerciale. «Des responsables américains sont en train de discuter des façons de limiter les flux des portefeuilles des investisseurs américains vers la Chine», a rapporté l'agence Bloomberg, qui cite des personnes proches des discussions. Pour des analystes, cette mesure aurait pour effet de tendre encore un peu plus les relations entre Pékin et Washington, et donc de peser sur la demande mondiale en pétrole. Sur l'ensemble de la semaine, le Brent a perdu 3,8 %, tout comme le WTI.

S. Y./Agences

## Brésil

## Un nouveau plan stratégique pour la compagnie pétrolière Petrobras

Le géant pétrolier brésilien, Petrobras, a annoncé l'adoption par son conseil d'administration d'une nouvelle vision stratégique 2020-2024 en vue de rendre la compagnie plus résiliente et compétitive. Le plan de repositionnement inclut notamment l'abandon des activités économiques et commerciales dans les domaines de gaz, de biodiesel, d'engrais et de GPL (Gaz de pétrole liquéfié), pour se concentrer sur le raffinage et la

commercialisation des produits dérivés dans le sud-est. Selon un communiqué de Petrobras, relayé par le site d'information G1, l'entreprise publique estime que «la nouvelle vision rendra la compagnie plus efficace en termes de création de valeur pour les actionnaires, axée sur le pétrole et le gaz et respectueuse de la sécurité, du personnel et de l'environnement». «Nous construisons le nouveau Petrobras, une entreprise rési-

liente et compétitive qui opère de manière sûre et éthique, créant davantage de valeur pour ses actionnaires et la société», a déclaré le président de Petrobras, Roberto Castello Branco, ajoutant que «l'entreprise sera dédiée à l'exploration et à la production de pétrole en eau profonde, et sera moins endettée». Dans ce sens, Petrobras fait de la transformation numérique un puissant levier pour augmenter la productivité et

réduire les coûts. La compagnie a déjà commencé à vendre huit de ses raffineries, conformément au «plan de désinvestissement de l'Etat», qui prévoit la vente d'actifs jugés non essentiels pour réduire l'énorme dette de l'entreprise. Par ailleurs, l'orientation de Petrobras vers la «distribution et le transport de gaz» suit les directives du programme du gouvernement fédéral visant à ouvrir le marché et à tenter de réduire les coûts du gaz naturel.

D'autre part, Petrobras a annoncé jeudi un nouveau programme de départ volontaire pour ses employés, le 3<sup>e</sup> du genre qui sera exclusivement axé sur le segment entreprises. L'entreprise, qui n'a pas précisé le nombre d'employés qui seront concernés par ce plan, a précisé que «cette initiative fait partie des efforts en cours pour rendre la société plus résiliente et plus efficace dans la gestion de son personnel».

Salem K.

## France

## Le gouvernement veut réduire la dépense publique

Le ministre de l'Economie et des Finances français, Bruno Le Maire, a assuré vouloir réduire la dépense publique, tout en balayant les critiques du Medef considérées comme «injustes», hier sur France Inter au lendemain de la présentation du projet de budget 2020. M. Le Maire a dit vouloir travailler sur de futures économies, alors que le projet de budget s'est vu attaquer par les partisans de la rigueur estimant que les ambitions de réduction du déficit affichées en début de quinquennat n'étaient pas respectées. «Je le redis, je lance un appel à tous les parlementaires, de la majorité comme de l'opposition. Regardons les masses de

dépenses publiques sur lesquelles nous sommes prêts à réduire cette dépense en échange de transformations structurelles», a-t-il déclaré, donnant l'exemple des chambres de commerce et d'industrie (CCI). «On récupère quasiment un demi-milliard d'euros sur les CCI (...). On leur dit "on fait des économies" et en échange de cela (...) on leur donne la possibilité de supporter cette réduction de la dépense», a-t-il dit. «Si vous voulez réduire la dépense publique, il faut du temps et du dialogue», a poursuivi le ministre de l'Economie. Dans son projet de budget pour l'an prochain, le gouvernement a prévu une baisse de plus de 9

milliards d'euros d'impôts pour les ménages, en particulier via la réduction de l'impôt sur le revenu, et quelques mesures d'économies, comme le quasi-gel des prestations sociales, la suppression de niches fiscales ou une moindre baisse de l'impôt sur les sociétés. Au total, le déficit se situera à 2,2 % du PIB, contre 2 % initialement prévu par le gouvernement, tandis que le déficit structurel (hors éléments exceptionnels et évolution de la conjoncture) restera stable. Par ailleurs, M. Le Maire a répondu aux représentants du patronat, qui se sont inquiétés des efforts demandés aux entreprises, le Medef redoutant que ce budget ne

fasse «caler le moteur de la croissance». Pour Bruno Le Maire, les critiques du Medef sont «injustes et infondées», a-t-il dit. «Il n'y pas de changement de politique économique, c'est une politique de l'offre, qui vise à améliorer les capacités de production du pays, à avoir des meilleurs produits, qui se vendent mieux (...) et qui nous permettent de gagner des parts de marché à l'exportation pour créer de la richesse et des emplois dans notre pays», a-t-il affirmé. «Cela ne nous empêche pas de répondre aussi aux attentes de ces millions de Français qui nous disent "nous voulons vivre dignement de notre travail"», a-t-il commenté.

A. O./APS

## Afrique du Sud

## Mise en place d'un conseil économique pour redynamiser la croissance

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé, récemment, la mise en place d'un conseil consultatif économique avec pour mission de redynamiser la croissance économique dans le pays. Doté d'un mandat de trois ans, le Conseil, composé de 18 membres y compris des personnalités étrangères, sera placé sous la présidence de Ramaphosa. Il sera chargé de présenter des avis consultatifs et des recommandations pour donner un coup de fouet à la croissance économique. M. Ramaphosa avait

évoqué la mise en place d'un tel conseil dans son discours sur l'état de la Nation il y a 18 mois. Il avait alors dit que le conseil travaillera avec une plus grande cohérence et consistance pour la mise en œuvre de la politique économique sud-africaine. Vendredi, M. Ramaphosa a fait savoir que «le conseil devra servir de forum pour des discussions approfondies et structurées sur les développements émergents aux niveaux mondial et national». L'instance se réunira d'abord tous les trimestres avant de décider du calendrier des réunions.

«Le conseil contribuera également à la constitution d'une base d'enseignements tirés des meilleures pratiques et expériences réussies», a-t-il dit, ajoutant que les intellectuels choisis pour siéger au sein du conseil «ont le potentiel de guider l'Afrique du Sud vers une nouvelle voie de développement économique plus inclusive qui favorisera la croissance économique et améliorera le niveau de vie de tous les citoyens». La création du conseil intervient au moment où l'économie sud-africaine peine à sortir d'une longue

période de ralentissement. Le pays ne s'est jamais réellement remis de la crise financière mondiale de 2008. Depuis cette année, la croissance du PIB sud-africain est restée désespérément molle. En 2018, cette croissance a été de l'ordre de 0,8 % au moment où les prévisions de la Banque centrale du pays pour 2019 prédisent 0,6 % seulement. Ce ralentissement a eu pour effet d'aggraver les déficits sociaux du pays dont un chômage qui affecte désormais près de 30 % de la population active.

R. E.

Souk Ahras

# Collecte de plus de 1,7 million de quintaux de céréales

■ Une production de plus de 1,714 million de quintaux de céréales, toutes espèces confondues, a été jusqu'à présent collectée dans la wilaya de Souk Ahras, au titre de la campagne moissons-battages de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès du directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Mokdad Chibi.

Par Nassima A.

Qualifiée de «record», la collecte est composée de pas moins de 1,165 million de quintaux de blé dur, 319 495 qx de blé tendre, 223 499 qx d'orge et de 6 000 qx de légumes secs (lentille et pois-chiche), a précisé M. Chibi. Les objectifs en matière de collecte ont été réalisés grâce aux conditions climatiques «très favorables», ayant caractérisé la campagne agricole, en termes de fortes précipitations (600 mm), en plus de la disponibilité des quantités importantes de semences de plus de 116 000 qx, a-t-il ajouté. M. Chibi a souligné, dans ce même contexte, que la période de récolte des céréales a été prolongée dans la wilaya au titre de cette saison jusqu'à la fin du mois de septembre, et ce, en raison de la forte production enregistrée. S'agissant des capacités de stockage locales, le directeur de la CCLS a fait savoir que la wilaya de Souk Ahras dispose actuellement de seize points de stockage, d'une capacité globale d'1 million de quintaux ainsi que six autres points en plein air d'une capacité de 160 000 quintaux répartis sur les communes de Taoura, Heddada, Sidi Fredj, M'daourouch, Oum El Adhaim et Tergualet. Compte tenu de la production «importante», recensée dans la wilaya et composée de diverses espèces de céréales, M. Chibi a expliqué que la coopérative des céréales et des légumes secs avait transféré

de quantités considérables aux points de collecte des wilayas de Khenchela, Batna, Tébessa, Mila et Bordj Bou Arreridj. Les responsables de la CCLS finalisent actuellement les préparatifs nécessaires de la campagne labours-semences de la saison agricole 2019-2020 à travers la fourniture des semences et des engrais et l'ouverture d'un guichet unique, a-t-on noté. La wilaya de Souk Ahras dispose d'une superficie agricole utile (SAU) de 254 000 hectares dont 145 000 ha réservés pour les céréales et 9 500 ha aux fourrages, 4 624 ha pour les légumes secs, tandis que la superficie allouée à la production arboricole a atteint 16 340 ha, selon les dernières statistiques établies par les services de la CCLS.

N. A./APS



Khenchela

## Distribution de 600 logements publics locatifs en octobre

Pas moins de 600 logements publics locatifs (LPL) seront distribués en octobre prochain dans le nouveau pôle urbain (route de Baghai) de la commune de Khenchela, a annoncé le wali Kamel Nouicer. Le chef de l'exécutif local a précisé qu'un quota de 600 unités sur un total de 2 000 LPL réalisés par l'entreprise Cosider sera distribué au chef-lieu de wilaya «au plus tard à la fin du mois d'octobre prochain». Le même responsable a révélé avoir rencontré aujourd'hui les directeurs de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de la construction et l'architecture, de l'énergie, ainsi que ceux de l'Algérienne des eaux et de l'Office national de l'assainissement (ONA) en plus de représen-

tants de l'entreprise chargée de la réalisation du projet. Au cours de cette réunion, où il a été question d'évoquer l'état d'avancement des projets de logements dans les différents communes, le responsable du projet entrepris par Cosider s'est engagé à remettre les 600 logements publics locatifs du chef-lieu de wilaya «au cours du mois d'octobre». La wali a ajouté que les bénéficiaires des 600 LPL sont détenteurs de décisions d'attribution, dans l'attente de l'achèvement de ce même projet, dont le tirage au sort de positionnement a permis de répartir les futures résidences à savoir «El Yasmine», «El Kaouther», «El Karama» et «Taj», ajoutant que les bénéficiaires seront prochainement convoqués par

l'OPGI pour effectuer les procédures administratives et financières antérieures à la remise des clés. Selon le même responsable, ce site résidentiel comprend deux groupements scolaires de 12 classes chacun, en plus d'un CEM achevé et d'un lycée dont les travaux de réalisation avancent à un rythme «acceptable». M. Nouicer a rassuré, par ailleurs, le reste des bénéficiaires de logement social dans le cadre du projet Cosider de 2 000 unités, non concernés par la distribution du mois d'octobre, que le rythme des travaux enregistre «une nette amélioration dans le respect des normes de qualité, notamment concernant les matériaux utilisés en vue d'attribuer ce quota dans les délais impartis». **Samy Y.**

Ansej-Guelma

## Financement de plus de 100 micro-entreprises depuis janvier dernier

Un total de 101 micro-entreprises destinées à générer 281 nouveaux postes d'emploi, ont été créées dans la wilaya de Guelma depuis le début de l'année 2019, dans le cadre du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès du directeur local de cet organisme Moussa Mechtar. «40 % des projets concrétisés sur le terrain concernent les activités agricoles et apicoles et le reste de ces projets est lié au secteur de l'artisanat et des métiers et celui des services», a précisé le même responsable en marge de la manifestation «portes ouvertes», sur l'Ansej, organisée au campus universitaire Souidani-Boudjemaâ. L'ensemble des porteurs de ces projets financés par cette agence durant cette période, sont des diplômés universitaires et des promus des centres de formation professionnelle, a fait savoir le même responsable

qui prévoit une hausse «considérable» de ces projets avant la fin de l'année en cours. Pas moins de 145 projets, tous secteurs confondus ont été réalisés au titre de l'exercice 2018, dans le cadre de ce même dispositif d'aide à l'emploi de jeunes, ont rappelé les services de l'Ansej. L'antenne locale de l'Ansej de

Guelma a reçu depuis le mois de janvier 2019, un total de 246 dossiers relatifs à la création de micro-entreprises dont 190 projets ont été jusqu'à présent validés et financés par les services concernés, a indiqué le même responsable. Il a affirmé par ailleurs que plusieurs sessions de formation destinées aux

jeunes porteurs de projets, ont été organisées à l'initiative de cette agence avec la collaboration du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. En plus des stands d'information, les «portes ouvertes» tenues en coordination entre l'antenne locale de l'Ansej, la maison de l'entrepreneuriat et le

centre de l'information et de l'emploi de l'université 8-Mai 1945, un box spécial a été mis en place pour permettre aux étudiants de déposer des fiches techniques de projets qu'ils comptent concrétiser ou des propositions relatives au développement de ce dispositif, a-t-on noté.

Y. H.

Batna/ Réseaux d'électricité et de gaz

## Plus de 850 millions DA pour le raccordement de 2 585 foyers

Une enveloppe financière de plus de 850 millions DA a été réservée pour le raccordement de plus de 2 585 foyers des régions éparées de Batna aux réseaux de l'électricité et de gaz, a-t-on appris auprès de la wilaya. Cette opération, devant être réalisée sur budget de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de l'Etat pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populations relatives à l'élargissement du raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz, selon la même source. «Les travaux de raccordement

des foyers recensés ont été déjà lancés et des instructions fermes ont été données aux entreprises de réalisation pour le respect des délais de réception fixés pour chaque région», a ajouté la même source. La commune de Rahbat, mechta El Maâdar à El Djezzar, les cités Feid El Bech et El Moudjahiddine de Barika sont les régions concernées par l'extension du raccordement au réseau du gaz naturel, a souligné la même source, précisant que l'élargissement du raccordement au réseau électrique ciblera les mechtas situées dans les communes

de Maâfa, Chmora, Ras Laâyoune, Talkhamt, Arris et El Djezzar, entre autres. Les contraintes entravant l'avancement de projets du secteur de l'Énergie de la wilaya de Batna, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz ont été à l'ordre du jour lors d'un conseil de wilaya tenu en présence du wali, Farid Mohamdi, qui a donné des instructions à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour parachever les travaux en cours et lancer les projets inscrits.

R. R.

Présidentielle en Tunisie

# Le candidat Kais Saïed se dit favorable à la libération de Karoui

■ Le candidat au second tour de la présidentielle anticipée en Tunisie, Kais Saïed a fait part de son souhait de voir son rival Nabil Karoui libéré, selon des sources médiatiques locales.



Par Moncef G.

« La situation me laisse mal à l'aise moralement (...), sincèrement j'aurais aimé qu'il soit libre », a-t-il

déclaré lors d'une interview diffusée par la télévision tunisienne.

Le 15 septembre, l'universitaire Kais Saïed est arrivé en tête du premier tour avec 18,4 % des voix. M. Karoui, est arrivé quant à lui, en deuxième position avec

15,6 % des voix.

Nabil Karoui, soupçonné depuis 2017 par la justice pour des affaires de blanchiment d'argent et évasion fiscale, a été emprisonné le 23 août dernier, soit à la veille du début de la

campagne électorale, sur ordre de la Cour d'inculpation, pour les mêmes griefs.

Les deux candidats devraient s'affronter au début du mois d'octobre, avant le déroulement du second tour, sur un plateau de télévision afin de s'adresser aux Tunisiens.

La Haute instance indépendante pour les élections (Isie) et La Haute autorité en charge de l'audiovisuel (Haica) ont sollicité la justice afin de permettre au candidat Nabil Karoui de participer à ce débat. La télévision tunisienne s'est dite, jeudi, prête à faire participer le candidat Karoui depuis sa cellule en prison. Le deuxième tour de la présidentielle anticipée pourrait bien avoir lieu le 13 octobre prochain, a indiqué, jeudi, le président de l'Isie, Nabil Baffoun.

**Cinq pourvois en appel déposés auprès du tribunal administra-**

tif

Le bureau en charge des pourvois électoraux au siège du Tribunal administratif de Tunis a reçu jusqu'à jeudi, cinq dossiers contestant les décisions rendues en première instance concernant les résultats du premier tour de la présidentielle anticipée, selon des médias locaux.

Le premier tour du scrutin a eu lieu le 15 septembre et a vu la qualification au deuxième tour des candidats Kais Saïed, candidat indépendant et Nabil Karoui, candidat du parti Qalb toune (Au cœur de la Tunisie).

Le service d'information et de communication du Tribunal administratif (TA) a précisé, dans un communiqué rendu public jeudi, que « les pourvois en appel soumis à l'Assemblée plénière du TA concernant les résultats du premier tour du scrutin présidentiel, ont été déposés par les candidats Hatem Boulabiar, Néji Jalloul, Youssef Chahed, Slim Riahi et Seifeddine Makhlof ». Une audience de plaidoirie devant l'Assemblée plénière du TA a été fixée, à ce propos, pour le samedi 28 septembre (hier). La date du prononcé des jugements sera fixée à la fin des plaidoiries et ne dépassera pas le 30 septembre courant.

Le jugement en appel est la dernière voie de recours juridique pour ce qui est du contentieux relatif au premier tour du scrutin présidentiel de 2019, précise-t-on de même source.

Nabil Baffoun, a indiqué, jeudi, que le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie pourrait bien avoir lieu le 13 octobre prochain.

M. G.

## Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe Labatcha élu président du Conseil central

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a été élu, vendredi à Tunis, président du Conseil central de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA).

Dans le même cadre, le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Nourredine Taboubi, a été élu secrétaire général de l'USTMA.

M. Taboubi a annoncé, à cette occasion, qu'une réunion du Conseil central de l'USTMA sera convoquée prochainement, assurant que le Secrétariat général de cette union sera appelé à « impulser » l'action de l'union à tous les niveaux.

Il a également précisé que la visite de la

délégation de l'UGTA en Tunisie s'inscrit dans le cadre du « renforcement » des relations syndicales entre les deux organisations, et « l'examen des moyens de renforcer davantage les relations bilatérales ».

M. Labatcha a assuré, à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisien, que les deux organisations syndicales œuvrent « à préserver et à raffermir les relations sécuritaires et historiques entre la Tunisie et l'Algérie de manière à répondre aux aspirations des peuples des deux pays frères ».

Cette visite « vise à discuter de la conjoncture actuelle ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations bilatérales et l'action syndicale avec l'Union des

travailleurs arabes et l'Union africaine des travailleurs », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'UGTT a souligné, pour sa part, que cette rencontre a été une occasion pour mettre l'accent sur « la nécessité de renforcer les relations entre les différents secteurs et d'échanger les expériences et les expertises entre les deux organisations syndicales pour une économie maghrébine intégrée ».

Il a affirmé, par la même occasion, que les deux syndicats signeront d'ici la fin de l'année une série de conventions en vue de « servir les intérêts des travailleurs tunisiens et algériens ainsi que l'économie des deux pays ».

M. N.

## Usine de dessalement de Nouadhibou Un projet déjà à l'eau

En 2017, l'ancien président, Mohamed Ould Abdelaziz, procédait à la pose de la première pierre du projet de dessalement de l'eau de mer de Nouadhibou pour un coût de 6 milliards 300 millions d'ouguiyas MRO, sur budget de l'Etat. La première phase du projet devait déverser une quantité de 5 000m<sup>3</sup>/j pour épancher la soif de la capitale économique. Mais il n'en a jamais rien été. Explications.

Pour un mirage, c'en est véritablement un. L'Etat a mobilisé près de 6,3 milliards pour trouver une solution à la pénurie d'eau qui sévit depuis quelques années dans notre capitale économique. Le projet vendu supposait, de version officielle, le renforcement du système d'approvisionnement de la ville de Nouadhibou en eau potable avec 5 000m<sup>3</sup>/jour comme première étape. Pour cela, des tra-

vaux annoncés concernaient forage, équipement, et extension de 9 ouvrages de production, construction et équipement d'une station de dessalage de l'eau de mer et enfin la réalisation d'un réseau de branchement de 24km de tuyaux. Rien ou presque rien n'a été fait de ce gigantesque projet... virtuel. Le déluge était même prévu avec l'achèvement des trois étapes du projet portant la production à 15 000 m<sup>3</sup>/jour. L'inauguration de cette première phase de la station de dessalement s'est effectuée en présence de l'ancien ministre de l'hydraulique, Isselmou Ould Sid'El Moctar Ould Lehib, qui a soutenu que les projets d'assainissement et d'hydraulique ont globalement coûté plus de 270 milliards d'ouguiyas anciens.

Dans la réalité, le projet de dessalement de l'eau de mer à Nouadhibou s'avère un grand

leurre pour les habitants de la ville de Nouadhibou déjà sevrés d'électricité. Les maîtres d'œuvre de l'ouvrage ont même pris la poudre d'escampette laissant derrière eux une particule du projet sans suite et des citoyens s'alimentant avec parcimonie en usant de bidons usagers. On est donc loin de résorber le déficit de l'eau. Résultat, le projet est encore repris sous forme d'un PPP (Partenariat/Public/Privé). Mais il n'a pas encore trouvé ni régé, ni concessionnaire.

Combien l'Etat a-t-il déboursé en réalité dans cette affaire ? Pourquoi les partenaires chargés de construire l'ouvrage ont-ils pris leurs jambes à leurs cous ? Certaines sources parlent de plus de 3 milliards partis en fumée.

La Mauritanie a signé, mercredi à Nouakchott, deux subventions financières avec le gouvernement japonais pour un

montant global de 550 millions de yens, soit un peu plus de cinq millions de dollars US, a-t-on constaté.

### Cinq millions de dollars du Japon pour la Mauritanie

La signature a eu lieu par le ministre de l'Economie et de l'Industrie mauritanien, Cheikh Kebir Moulaye Taher, et l'ambassadeur à Nouakchott, Norio Ehara.

L'une des subventions, de l'ordre de 3,2 millions de dollars, est destinée au financement d'un programme d'assistance alimentaire, alors que l'autre (1,8 million) devra permettre de lancer des programmes de développement économique et social.

Il s'agit plus concrètement de permettre l'achat de produits et/ou services nécessaires pour la mise en œuvre du programme

de développement économique et social et du programme alimentaire national dans le pays, a expliqué M. Taher.

Ce dernier a ajouté, dans un mot pendant la cérémonie de signature, qu'une partie des dons nippons sera affectée à l'appui des opérations de distribution gratuites des denrées alimentaires au profit des couches défavorisées.

D'autres parties seront utilisées pour financer des activités génératrices de revenus, garantir l'approvisionnement régulier du marché national en produits alimentaires, réguler les prix et améliorer le pouvoir d'achat des couches démunies.

Le Japon est un partenaire de taille pour la Mauritanie dans des domaines vitaux comme la sécurité alimentaire et les infrastructures hydrauliques, médicales et scolaires.

R. M.



Afghanistan

# Élection présidentielle, sous la menace des attentats et de la fraude

■ Les Afghans votaient hier pour choisir leur président, dans un scrutin se tenant sous la triple menace de la fraude, de l'abstention et des attentats, avec au moins un mort et 16 blessés. Le scrutin, à deux tours, rassemble 18 candidats à un mandat de cinq ans.

Par Rosa C.

Il oppose surtout deux favoris, l'actuel chef de l'État Ashraf Ghani et son chef de l'exécutif Abdullah Abdullah. Les talibans avaient multiplié les avertissements aux quelque 9,6 millions d'électeurs pour les dissuader d'aller voter, en expliquant que leurs moudjahidine viseraient «les bureaux et les centres (de vote) accueillant ce spectacle». Malgré cela le bilan restait relativement limité à 15h00 locale (10h30 GMT), l'heure théorique de fermeture des bureaux de vote, qui a été étendue jusqu'à 17h00. La commission électorale a justifié sa décision par la présence de queues devant certains bureaux. Le bilan des attaques paraît très faible par rapport à celui des élections précédentes, même si les autorités ont apporté peu d'informations sur les incidents à travers le pays. Une explosion près d'un bureau de vote de Kandahar (sud) a fait 16 blessés dans la matinée et une

autre à Jalalabad (est), a fait un mort et deux blessés. Plusieurs autres attaques à la grenade ou à la bombe, qui n'ont pas fait de victime, ont été signalées par des responsables locaux. Le ministère de l'Intérieur a dit avoir déployé 72 000 hommes pour garder les près de 5 000 bureaux de vote. L'accès à la capitale est interdit à tous les camions et camionnettes depuis mercredi, par peur des attentats aux véhicules piégés. «Je sais qu'il y a des menaces, mais les bombes et les attaques font partie de notre quotidien», a dit à l'AFP Mohiuddin, un électeur de 55 ans à Kaboul. «Je n'ai pas peur, nous devons voter si nous voulons pouvoir changer notre vie», a-t-il affirmé. La campagne électorale a démarré fin juillet par un attentat qui a fait 20 morts. Plus de cent autres personnes ont péri dans des attaques revendiquées par les talibans depuis. C'est la quatrième élection présidentielle dans l'histoire du pays. La première s'était tenue en



PH. &gt; D. R.

2004. Les résultats préliminaires sont attendus le 19 octobre et les définitifs le 7 novembre. Après avoir voté, le chef de l'État a déclaré que cette élection permettrait d'«aller vers la paix avec une vraie légitimité». M. Ghani espère une réélection qui ferait de lui un interlocuteur incontournable pour négocier avec les talibans. Ces derniers, qui le qualifient de «marionnette», lui ont nié jusqu'ici toute légitimité. Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah se sont déjà affrontés en 2014, dans une élection marquée par des

irrégularités si graves que les États-Unis avaient imposé par leur médiation la création du poste de M. Abdullah, réputé arrivé second. Les autorités afghanes ont assuré avoir pris toutes les mesures pour éviter la fraude, en déployant une batterie de moyens techniques, dont des lecteurs biométriques. «Je suis préoccupé par la transparence du vote, et ce qui m'inquiète le plus est de savoir si les candidats acceptent ou pas le résultat des élections», a dit à l'AFP Sayed Noor Hamad, 31 ans, un

employé dans une école de la capitale. Plusieurs témoignages d'électeurs recueillis en province ont fait état d'incidents techniques, avec des lecteurs biométriques défectueux ou des registres d'inscrits incomplets. La Commission indépendante des droits de l'Homme en Afghanistan (AIHRC) a confirmé ces observations. Ses «observateurs ont rapporté que le nombre d'électeurs dans les bureaux était bas, notamment à cause de la sécurité», selon un communiqué. La première inconnue reste l'ampleur de l'abstention. Bon nombre d'électeurs sont restés chez eux, ayant perdu tout espoir que leurs dirigeants améliorent leurs conditions d'existence. Le futur chef de l'État prendra la tête d'un pays en guerre, où 55 % de la population vivait avec moins de deux dollars par jour en 2017, et où le conflit avec les insurgés a tué plus de 1 300 civils au premier semestre 2019, selon l'ONU. L'élection se tient alors que les pourparlers entre Américains et talibans sur un retrait des troupes américaines sont au point mort, rendant toujours aussi lointaine la perspective d'un dialogue inter-afghan (entre gouvernement et insurgés) pour arriver à la paix. R. C.



## Commentaire

Mobilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Les Démocrates s'ils ne pensent peut-être pas tous réussir à faire destituer Donald Trump alors que son mandat approche de sa fin, se disent certainement qu'une telle procédure portera tout de même atteinte à sa campagne pour un second quadriennat. La tension monte ainsi aux États-Unis alors que les chefs Démocrates de puissantes commissions parlementaires s'attaquent à Mike Pompeo, un proche du président américain. Elles ont annoncé vendredi qu'elles ordonnaient au secrétaire d'État de leur livrer des documents concernant l'Ukraine, afin d'«accélérer» leur enquête en vue d'une procédure de destitution contre le président Républicain. «Votre refus de respecter cette injonction constituera la preuve d'une entrave à l'enquête de la Chambre des représentants pour cette rare procédure contre le président américain», écrivent les chefs des commissions des Affaires étrangères, du Renseignement et de supervision de l'Exécutif. Mike Pompeo doit leur livrer ces documents d'ici le 4 octobre. Les parlementaires réclament notamment une liste de tous les responsables du département d'État ayant «participé, préparé ou reçu une transcription» de l'appel téléphonique du 25 juillet 2019 entre Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Les Démocrates reprochent au président américain d'avoir demandé à l'Ukraine, lors de cet appel, de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur son rival Joe Biden, parmi les favoris pour l'affronter dans les urnes. Ils ont ouvert mardi une enquête en vue d'une mise en accusation du président («impeachment»), une procédure rare dans l'Histoire américaine. «Les commissions mènent cette enquête avec célérité et de façon coordonnée», soulignent les chefs Démocrates dans leur communiqué. Ils ont également convoqué cinq responsables du département d'État pour des dépositions prévues entre le 2 et le 10 octobre, notamment l'ancienne ambassadrice américaine en Ukraine, Marie Yovanovitch, et Kurt Volker, l'envoyé spécial des États-Unis pour l'Ukraine. Donald Trump dément avoir exercé une pression. Son échange téléphonique avec Volodymyr Zelensky était «parfait», «tout à fait légal», a-t-il répété vendredi. Reste que la stratégie de sabotage entreprise par les Démocrates ne semble pas porter les fruits escomptés les dons pour la campagne de Trump ayant ses derniers jours explosé démontrant une fois encore que plus leur candidat est attaqué et mis en danger et plus la base électorale du président Républicain se mobilise et serre les rangs. Les Démocrates pourraient ainsi bien plutôt que de nuire à Trump donner à ses électeurs de 2016 de nouvelles raisons de se mobiliser.

F. M.

Hong Kong

## Les Hongkongais dans les rues pour le 5<sup>e</sup> anniversaire des «Parapluies»

Des dizaines de milliers de manifestants pro-démocratie étaient massés hier soir dans le centre de Hong Kong pour marquer le cinquième anniversaire du début du «Mouvement des Parapluies», précurseur de la mobilisation qui ébranle actuellement l'ex-colonie britannique. Hong Kong traverse depuis début juin sa pire crise politique depuis sa rétrocession à Pékin en 1997, avec des actions et rassemblements quasi quotidiens. Hier soir, des milliers de personnes se sont notamment réunies à l'endroit où avait débuté le 28 septembre 2014 le «Mouvement des Parapluies», une occupation pacifique du cœur financier et politique de la mégapole qui avait duré 79 jours. Une foule de manifestants a également envahi Harcourt Road, une grande artère traversant le quartier central d'Admiralty. Cette mobilisation avait débuté lorsque la police avait utilisé du gaz lacrymogène contre un petit rassemblement d'étudiants près du Conseil législatif («LegCo»), le Parlement local. Les manifestants s'étaient protégés en ouvrant leurs parapluies, objet devenu emblématique de la contestation. A l'époque, les foules demandaient l'instauration d'un véritable

suffrage universel pour l'élection de leurs dirigeants. Mais en dépit de l'ampleur de cette mobilisation très pacifique, Pékin n'avait finalement fait aucune concession. Cinq ans plus tard, l'ex-colonie britannique vit à nouveau une grave crise politique. Mais l'échec de 2014 a considérablement radicalisé le mouvement pro-démocratie. «Je crois que les gens sont prêts pour un combat de longue haleine, car ce n'est pas facile d'arracher la démocratie au Parti communiste chinois», assure à l'AFP une ingénieure de 29 ans se faisant appeler Yuan. En 2014, elle s'était globalement tenue à l'écart du Mouvement des Parapluies. Mais cette année, elle s'est sentie obligée de manifester en raison de l'attitude partisane de la police locale. Les manifestations qui se sont succédé depuis début juin ont maintes fois dégénéré en violents heurts entre forces de l'ordre et groupuscules radicalisés. Appuyées par les canons à eau, les premières ont fait un usage très important des lacrymogènes et balles en caoutchouc contre des radicaux qui n'hésitent pas à jeter des briques et des cocktails Molotov sur les policiers. «Le comportement de la police a été un des catalyseurs»,

affirme Yuan, en référence aux accusations généralisées de brutalité policière lancées par les manifestants. La contestation actuelle était partie en juin du rejet d'un projet de loi qui visait à autoriser les extraditions vers la Chine. La cheffe de l'exécutif hongkongaise, Carrie Lam, l'a finalement abandonné en début septembre. Mais cette mesure a été jugée beaucoup trop tardive par des manifestants qui avaient entre temps considérablement élargi leurs revendications pour exiger, encore, des réformes démocratiques. Cette mobilisation se veut aussi une dénonciation des ingérences de plus en plus fortes de Pékin dans les affaires de sa région semi-autonome, en violation, selon les manifestants, du fameux principe «Un pays, deux systèmes» qui avait présidé à la rétrocession. «Si les revendications des Hongkongais avaient été satisfaites avec des actions pacifiques, rationnelles et non violentes, nous n'aurions pas eu besoin de méthodes plus radicales», a déclaré hier soir à l'AFP un étudiant de 20 ans se faisant appeler Chan. «Quand on regarde en arrière, le pacifique Mouvement des Parapluies n'a rien obtenu».



## Littérature

# Lancement de la 5<sup>e</sup> édition du Grand prix Assia-Djebar

■ Les personnes intéressées par la participation au Grand prix Assia-Djebar sont appelées à envoyer leurs œuvres à l'adresse suivante : Anep, 50, rue Khelifa Boukhalfa, Alger-Centre. Les ouvrages des participants à cette cinquième édition doivent être envoyés avant le 20 octobre prochain, selon les organisateurs. Les noms des membres du jury de l'édition 2019 n'ont pas encore été dévoilés. L'opportunité est offerte, comme il est de coutume, aux écrivains algériens dans les trois langues, à savoir, arabe, tamazight et française. La date de la remise des prix n'a pas encore été annoncée.



Par Abia Selles

La candidature à la cinquième édition du Grand prix Assia-Djebar est ouverte, annoncent les organisateurs. Les écrivains

ayant l'intention de participer à ce concours n'ont qu'à envoyer leurs œuvres littéraires à l'adresse suivante : Anep, 50, rue Khelifa Boukhalfa, Alger-Centre, annoncent les organisateurs dans le site officiel du Grand prix

Assia-Djebar.

Les participations doivent être envoyées avant le 20 octobre prochain, date-butoir des réceptions. Huit exemplaires des œuvres participantes doivent être envoyés à l'adresse annoncée auparavant, précise la même source.

L'opportunité est offerte aux écrivains algériens dans les trois langues, à savoir, arabe, tamazight et française, de présenter leurs ouvrages et participer à ce prix qui consacre pour chaque catégorie, une récompense estimée à 700 000 DA, soit une baisse de 300 000 DA par rapport à la valeur du prix décerné lors des quatre premières éditions.

Les organisateurs ont précisé également que le prix est essentiellement destiné aux écrivains algériens ayant publié des romans d'écrivains algériens. La participation à ce concours est

aussi permise aux auteurs ayant publié, à leurs frais, leurs propres ouvrages, de prendre part au prix, à condition de disposer d'un numéro de dépôt légal. Seuls les titres inédits parus une année entre les deux sessions du «Grand Prix Assia-Djebar du Roman» sont acceptés par le jury. Le jury peut toutefois, après justificatif, tenir compte des ouvrages parus après la date-butoir de la précédente session.

Le Grand prix Assia-Djebar du roman a été institué en 2015 par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

Ce prix a été décerné à 12 écrivains dont Merzak Bagtache, Djamel Mati, Abdelwahab Aissaoui, Samir Kacimi, ainsi que la romancière Nahed Boukhalfa, lauréate de la dernière édition en langue arabe, outre Mhenni

Khelifi en tamazight, et Ryad Girod en langue française.

Le prix porte le nom de Assia Djebar (1936-2015), femme de lettres algérienne d'expression française et académicienne (élue à l'Académie française en 2005), comptant à son palmarès plusieurs œuvres et contributions dans le domaine du cinéma et de la critique ainsi que de prestigieux prix internationaux.

A. S.

## AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

29 septembre à partir de 20h :

«D'une rive à l'autre, entre andalou et opéra», un concert de Manal Gherbi avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine

Du 3 au 5 octobre : 16<sup>e</sup> édition du Festival national d'astronomie populaire, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'espace décré- tée par l'ONU.

Esplanade de Riadh-El-Feth (El-Madania, Alger) Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre :

12<sup>e</sup> édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre) Jusqu'au 7 octobre :

7<sup>e</sup> exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des États-Unis.

Galerie d'arts Ifru Design (Télemly, Alger) Jusqu'au 9 octobre : Exposition «Mouqelth» (Regard), par la photographe Chafia Loudjici et l'aquarelliste Narimène Mezghiche.

## Théâtre régional de Constantine

### La pièce «Ars Eddib» attire un grand public

Les amoureux du quatrième art se sont particulièrement délectés, jeudi soir au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, de la générale du remake de la pièce «Ars Eddib» (Mariage du loup) du metteur en scène Amar Mohsen. Offrant une cure de jouvence à sa propre pièce, le réalisateur, à travers son œuvre, a encore suscité les mêmes émotions chez le public près de trente ans après la première représentation de «Ars Eddib», une des pièces phares du théâtre algérien durant les années 90. Dans une comédie acide et bur-

lesque, pendant plus d'une heure trente, le public a pu suivre à travers une mise en scène la descente en enfer du personnage principal Salim, campé par Karim Boudechiche, un ancien moudjahid qui se fait progressivement dépouiller de ses biens, de ses terres, puis de son nom pour finalement finir retenu contre son gré dans un asile psychiatrique. Les scènes s'enchaînent et dressent également une critique des escrocs politiques, de la cupidité et de l'ambition démesurée de certains responsables, tout en montrant les dérives d'une bureaucratie et

d'une administration aussi bien aliénées qu'aliénantes.

Ce remake grandement valorisé par des moyens techniques multimédias est resté identique au premier en partageant les mêmes ambitions, à partir de situations qui ne prêtent aucunement au rire et en mettant en scène une société qui n'a de cesse de tanguer entre bonheur et désenchantement, face à ses propres contradictions.

Pour ce faire, le metteur en scène de «Hada idjib Hada», «Rih Essemser» ou encore «Ghassalet Ennouader», s'est appuyé sur le scénographe Aissa Redaf et sur

l'aisance éblouissante d'un casting porté par des comédiens chevronnés et talentueux tels que Antar Hellal, Karim Boudechiche, Mohamed Delloum ou encore Hamza fofil.

Longuement applaudi par une salle archicomble, le dramaturge Amar Mahsene qui signe son retour au théâtre après une longue parenthèse «télévisuelle», a indiqué à la presse que cette action de redonner vie à la pièce «Ars Eddib» a pour but de rappeler à la nouvelle génération «tout le chemin parcouru par le peuple algérien pour pouvoir jouir de son indépendance».

F. H.

## Kheima de la poésie populaire à El Bayadh

### Une soixantaine de poètes au rendez-vous

La 13<sup>e</sup> édition de la manifestation «Kheima de la poésie populaire» a débuté à El Bayadh sous le slogan «Patrimoine oral : Mohamed Bitar modèle», avec la participation de plus de 65 aèdes venus de 23 wilayas du pays versés dans la poésie populaire et le melhoun.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle nationale a été marquée par des chants, des récitals poétiques et de

spectacles folkloriques animés par des troupes locales. Cet événement culturel de trois jours permet aux participants de présenter des poèmes sur différents thèmes pour faire connaître ce patrimoine national que recèle l'Algérie, qui seront évalués par un jury d'universitaires en littérature et poésie populaires, a indiqué Okbache Salah, responsable de la direction de la culture «Mohamed-Belkheir», organisatrice de l'évé-

nement. Le programme de la manifestation «Kheima de la poésie populaire» comporte des communications qui seront animées par des universitaires et chercheurs dans cet art populaire.

En clôture de la Kheima, devant avoir lieu dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, plusieurs poètes de la wilaya et d'autres régions seront honorés.

D. R.

## La galerie Ezzou'Art

### Rafika Kheyar et Nawal Chaouane exposent leurs œuvres

Une exposition entièrement orientée dans le genre de la mosaïque se déroule actuellement à Alger et sera accessible jusqu'au 3 octobre prochain. Elle met en avant les travaux des artistes Rafika Kheyar et Nawal Chaouane. Amateurs de genres parti-

culiers, il sera possible au public d'admirer des travaux de mosaïque à la galerie Ezzou'Art (Centre commercial et de loisirs Bab Ezzouar). Une manière de découvrir une technique connue mais peu exposée et d'admirer la créativité des artistes plasticiennes

qui explorent à travers leurs tableaux plusieurs thèmes. En effet, il est possible d'entrevoir dans ces mosaïques des approches originales qui lient à la fois technique et expression artistique.

F. H.



Selon un communiqué de la LFP

## Medouar ne quittera pas son poste

**LE PRÉSIDENT** de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, n'a nullement l'intention de démissionner de son poste et va honorer son mandat jusqu'au bout, a affirmé vendredi l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. «La Ligue de football professionnel tient à démentir toutes les informations rapportées par quelques médias quant à l'intention de démission de M. Abdelkrim Medouar de son poste de Président», a indiqué la LFP dans un communiqué. Selon la même source, le président de la LFP va honorer son mandat jusqu'au bout, soulignant au passage «la bonne entente basée sur le respect qui existe entre le Président de la LFP et le Président de la FAF, M. Kheireddine Zetchi». Abdelkrim Medouar précise qu'il est informé de toutes les activités de la LFP et assure qu'aucun dossier n'est en attente de traitement au

niveau de la Ligue. «Les dossiers qui lui parviennent sont pris en charge et traités avec diligence par les services concernés. Ces services effectuent leur mission dans de bonnes conditions». Par ailleurs, la LFP tient à rappeler que la commission de discipline est une commission «juridictionnelle indépendante qui prend toutes ses décisions en toute transparence et en toute objectivité. Elle est chargée strictement de mettre en application le code disciplinaire de la FAF». Pour rappel, Abdelkrim Medouar avait brillé par son absence lors de la dernière assemblée générale extraordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue le 17 septembre à Sidi Moussa (Alger) et consacrée à l'adoption du nouveau système de compétition. Il n'a pas assisté également à la dernière réunion du Bureau fédéral de la FAF pour des raisons inconnues.

En raison de l'absence de terrain

## Le match USMH-JSMB ajourné

**LE MATCH** USM El Harrach - JSM Béjaïa, prévu hier samedi pour le compte de la sixième journée du Championnat de Ligue 2, a été finalement reporté à une date ultérieure, faute de terrain pour l'abriter, a-t-on appris de la Ligue de football professionnel (LFP). Habituellement à recevoir au stade 1<sup>er</sup>-Novembre, à Mohammadia, les «Jaune et Noir» ont été pénalisés dès l'entame de la saison en cours par la fermeture de cette enceinte, car nécessitant d'importants travaux de restauration. Ce qui les a obligés à transférer leur domiciliation au stade Omar-Hamadi de

Bologhine. Mais cette solution de rechange ne semble plus être d'actualité, car outre l'USMA et le PAC, le stade Omar-Hamadi commence à accueillir désormais même le NAHD, devenu également SDF depuis la fermeture du stade 20-Août-1955, pour travaux. Un manque d'infrastructures opérationnelles dans le centre de la capitale qui se répercute de manière négative et directe sur la domiciliation de certains clubs, dont l'USMH. Les autres matchs de la sixième journée de Ligue 2, quant à eux, n'ont subi aucun changement de programmation.

## Championnats du monde 2019 de judo cadets Chahrazed Ramdane, un parcours honorable

**LA JUDOKA** Racha Chahrazed Ramdane est la seule des cinq athlètes algériens (3 Garçons et 2 Filles) à avoir réussi un bon parcours aux Championnats du monde 2019 des cadets, organisés du 25 au 28 septembre à Almaty (Kazakhstan). Reversée dans la Poule «A» chez les moins de 63 kilos, la jeune Algérienne a remporté ses trois premiers combats, respectivement contre la Polonaise Agata Plaka (Ippon après 16 secondes), la Portoricaine Nahiara Feliciano Williams (Ippon après 3 minutes et 18 secondes), la Mongole Anujin Enkhuvshin (Ippon après 1 minute et 43 secondes) avant de se faire surprendre par la Belge Alessia Corrao, vainqueur elle aussi par Ippon après deux minutes et 49 secondes de combat. Néanmoins, ce bon parcours a permis à Ramdane de recevoir une deuxième chance au repêchage, mais là encore la chance semblait l'avoir quittée, puisqu'elle s'est inclinée par Ippon devant la Croate Katarina Kristo (Ippon, après une minute et 42 secondes de combat). Ce qui était vraiment dommage

pour la jeune Algérienne, car à ce stade de la compétition elle n'était plus qu'à une marche des demi-finales. Les quatre autres représentants algériens dans cette compétition ont été moins chanceux, à commencer par Yassamine Boudjellab, ayant également concouru chez les moins de 63 kilos, où elle a été éliminée dès son premier combat dans la Poule «C», contre la Japonaise Airi Yazawa (Ippon, en 3:53). Même cas de figure chez les garçons, à commencer par Mahdi Abdelatif Boubeta, éliminé dès son premier combat dans la Poule «B» chez les moins de 55 kilos, après sa défaite contre le Japonais Yuma Sato (Ippon, après 59 secondes). Idem pour Areslan Benhaoua dans la Poule «B» des moins de 73 kilos, où il a été éliminé dès son premier combat contre le Français Alexandre Tama, ayant réussi à inscrire un Ippon, après 5 minutes et 50 secondes de combat.

Compétitions africaines des clubs

# La JSK et l'USMA pour confirmer et passer

■ Les deux représentants en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger et la JS Kabylie, tenteront de confirmer le résultat du match aller, lors de la manche retour des seizièmes de finale respectivement face aux Kenyans du Ghor Mahia et les Guinéens du Horya Conacry.



Par Mahfoud M.

Quel visage pour les Canaris à Conakry

**L**es Rouge et Noir qui se sont imposés sur le score sans appel de (4/1) face au Ghor Mahia, souhaitent bien gérer cette rencontre retour qui se joue à Nairobi pour espérer se qualifier aux huitièmes de finale. Les Usmsites ont souffert de la guerre psychologique que les Kenyans ont entamée à leur rencontre sans pour autant les déstabiliser. Les poulains de Dziri restent déterminés à revenir avec un résultat qui leur permettrait de passer ce cap et pour quoi pas atteindre la phase des poules. Toutefois et comme en Afrique tout reste possible, il faudra faire très attention et rester concentré sur son sujet durant ce match. De son côté, la JS Kabylie qui l'a emporté sur le score de (2/0) au match aller,

fera tout de son mieux pour aller de l'avant et décrocher la qualification. Quelque peu déstabilisée après ce qui s'est passé lors du match de championnat face au CRB, la formation de la JSK sait ce qui l'attend et devra se donner à fond pour oublier cette contre-performance et décrocher le billet de la qualification. Les coéquipiers de Bencherifa n'ont pas d'autre choix que de bien négocier cette sortie pour réussir leur objectif en compétition africaine.

## Le CRB et le PAC en ballottage favorable

En Coupe de la Confédération africaine, les deux équipes, le CR Belouizdad et le Paradou AC, seront en ballottage favorable face à des formations arabes. Les gars de Laâkiba qui ont réussi un nul probant (1/1),

face aux Egyptiens de Pyramides se donneront à fond pour réussir cette manche retour qui se joue aujourd'hui au stade du 5-Juillet. Les poulains de Amrani ne doivent pas tomber dans le piège et se contenter de défendre, étant donné qu'un nul vierge arrange leurs affaires. Les Belouizdads se doivent de jouer à fond s'ils veulent se qualifier au prochain tour, sachant que les Egyptiens sont redoutables même à l'extérieur de leurs bases. De son côté, le PAC qui a battu les Tunisiens du CS Sfax (3/1) au match aller se présentera avec une certaine avance par rapport au triple vainqueur de ce trophée lors de cette manche retour. Malgré cela, les Jaune et Bleu doivent être très concentrés sur leur sujet étant donné que tout reste possible dans une rencontre de 90 minutes. **M. M.**

Sanction de la LFP

## La JSK décide de faire appel

**L**a JS Kabylie fera appel de la sanction de la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) à son encontre, suite aux incidents survenus mardi lors de la rencontre face au CR Belouizdad pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, disputée au stade 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de la direction du club. «Nous sommes conscients de la clémence de la sanction, et quelque peu soulagés que le pire ait été évité, mais nous allons faire appel car le club n'est pas responsable, mais victime de ce qui est arrivé lors de ce match», a indiqué M<sup>o</sup> Dekkal Soufiane, membre du collectif des avocats du club. L'avocat s'est même appuyé, dans ses propos, sur les déclarations de Saïd Alik, directeur général du CRB, à l'issue de la

rencontre, qui avait reconnu que les incidents étaient «l'œuvre d'un petit groupe de supporters qui ternissent l'image de la JSK» et que «le match s'est déroulé dans un esprit sportif et de Fair-play». L'envahissement du terrain par des supporters à la 81<sup>e</sup> minute de jeu suite au 3<sup>e</sup> but du CRB «aurait pu causer des pertes humaines et porté encore gravement atteinte au club, à toute sa famille et au football national en général», a souligné M<sup>o</sup> Dekkal qui évoque le drame du joueur Albert Eboissé survenu en 2014. La JSK, déclarée perdante du match et paiera une amende de 200 000 dinars en plus de sa privation de sa quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question, fera appel dimanche auprès de la FAF, «dans l'espoir de voir sa sanction réduite» et portera

plainte, également, «contre les personnes qui seront identifiées par les services de sécurité», a-t-il ajouté. Pour l'heure, 4 individus identifiés comme «casseurs» ont été arrêtés, tandis que plusieurs autres l'ont été pour affrontements avec les forces de l'ordre lors de l'envahissement de la pelouse. «Nous allons poursuivre uniquement ceux dont la participation à la casse sera avérée», a précisé l'avocat. D'autre part, des sources proches du club ont indiqué que «le coup était prémédité après les mesures prises la veille de la rencontre par le président du club, Cherif Mellal, à l'encontre d'une quarantaine d'agents du club au niveau du stade, soupçonnés de malversations de billetterie».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Kherrata / Béjaïa

## Nouvelle marche pour le changement

«ALGÉRIE Algérienne», «Kherrata s'engage, système dégage», est-il écrit sur une banderole arborée par les manifestants hier à Kherrata, dans une marche que la population organise tous les samedis depuis un mois environ. Une marche qui se veut un prolongement à celles organisées tous les vendredis et tous les mardis. Les manifestants qui étaient plusieurs milliers à sortir encore dans la rue hier, ont réaffirmé leur détermination à poursuivre le combat jusqu'à l'instauration de l'Etat de droit, démocratique, civil, et populaire. «Had el aâm ulach l'vot» (cette année il n'y aura pas de vote), «Anedou anedou alema yeghli udhavu», scandaient-ils. Les manifestants, très hostiles à l'égard des tenants du pouvoir et des candidats à la présidentielle, ont martelé : «RND, FLN houkama berlamane dégage dégage», «Ya h'na ya n'touma maranèche habssine», «Silimia silimia, thawra chaâbia», «Djazair houra démocratie». Les manifestants se sont regroupés au niveau de la place du marché avant de se diriger vers l'APC où un rassemblement a eu lieu, réitérant «le refus de toute élection dans les conditions poli-

tiques actuelles, exigeant la libération sans conditions de tous les détenus d'opinion et détenus politiques et la poursuite de la lutte contre le système en place en vue d'opérer un changement politique». «Libérez les otages», «Libérez l'Algérie», «Libérer les détenus», scandaient en chœur les manifestants, brandissant des banderoles avec des portraits des détenus, dont ceux de Karim Tabbou, Lakhdar Bouregaâ et Foudil Boumala. La marche d'hier prouve que la dynamique populaire enclenchée le 16 février dernier est toujours en cours. Il est utile de noter qu'une marche pacifique a été organisée hier à M'cheddallah, dans la wilaya de Bouira. «A travers les quatre coins du pays auxquels les tenants du pouvoir cherchent à imposer la continuité par un 5<sup>e</sup> mandat, le peuple a répondu dans toutes les langues vendredi dernier : "Il n'y aura pas de 5<sup>e</sup> mandat", a lancé le député démissionnaire Khalef Tazaghart qui participait à cette marche. Notons que les syndicats autonomes Cnapeste, Snte et l'Unpef ont appelé à une grève et une marche demain.

Hocine Cherfa

Francfort

## Le «spiderman» français arrêté après l'escalade d'une tour

LE «SPIDERMAN» français, Alain Robert, a été arrêté hier par la police de Francfort après avoir escaladé, sans équipement de sécurité et sans autorisation, un gratte-ciel de la capitale financière allemande. Le grimpeur de 57 ans avait jeté son dévolu sur le «Skyper», un immeuble de 154 mètres de haut et 42 étages, hébergeant la Dekabank, qu'il a escaladé en demi-heure. Quelques passants se sont arrêtés, certains prenant des photos et vidéos avec leur téléphone portable. Une fois redescendu, la police l'a interpellé. Le spécialiste de l'escalade urbaine n'a pas révélé ses motivations pour son ascension du jour. A la mi-août, il avait escaladé un gratte-ciel de Hong Kong avant d'y déployer une «banderole de la paix», en pleine crise politique avec des manifestations quasi quotidiennes pour réclamer plus de démocratie. L'homme-araignée a plus d'une centaine d'immeubles à son palmarès et figure au livre Guinness des records. Il a notamment escaladé la Burj Khalifa, plus haute tour du monde (828 m) située à Dubaï, la Tour Eiffel ou encore les tours jumelles Petronas de Kuala Lumpur. Alain Robert a subi plusieurs chutes durant ses escalades, de même qu'il a été inter-

pellé à de multiples reprises. Selon son habitude depuis 1994, il réalise ses exploits sans autorisation, en solo intégral et sans aucun système de sécurité.

R. I.

Oran

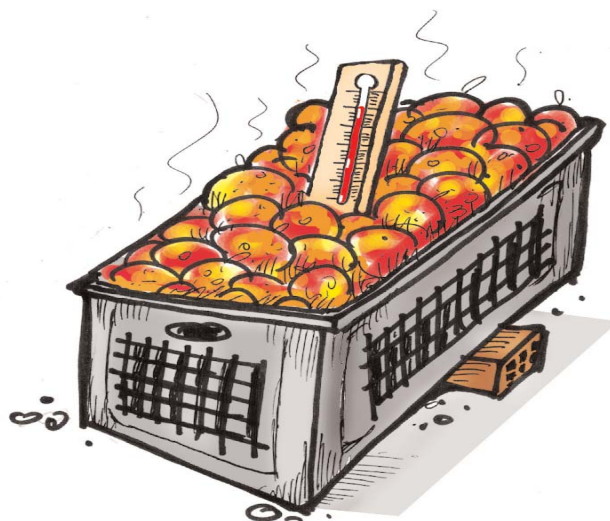
## La 7<sup>e</sup> université de santé publique du Maghreb débute aujourd'hui

LA 7<sup>e</sup> SESSION de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM) débute aujourd'hui à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, a-t-on appris des organisateurs. Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins, la santé des femmes et des jeunes, et plus largement la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation, a-t-on précisé. Selon les organisateurs, cette manifestation sera une opportunité de rapprochement, un lieu de ren-

contres et un moment privilégié d'échanges, de questionnements et de réflexion sur les enjeux scientifiques, économiques, sociaux et éthiques autour de ces thématiques prioritaires de santé publique. La manifestation s'organisera autour d'une thématique centrale et commune, en l'occurrence, «Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence». Plusieurs sous-thèmes déboucheront de ce thème principal dont «Santé et développement : levier économique et droit pour tous», «Santé et protection sociale», «Santé de la mère et de l'enfant» et «Santé, médicaments, coûts et risques». Les travaux se poursuivront jusqu'à jeudi prochain.

Yanis Ch.

# c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

M'sila

## Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes

■ Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une opération menée à M'sila, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des gardes-frontières ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, 4 individus et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 7 groupes électrogènes, 4 marteaux-piqueurs, 166 sacs de mélange de pierres et d'or brut, 3 téléphones portables, un téléphone satellitaire ainsi que des produits et outils de détonation, ajoute le communiqué. Dans le même contexte, des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale ont arrêté 6 narcotrafiquants et saisi 2 véhicules et 276,8 kilogrammes de kif traité à Naâma et Tlemcen. De

même, «288 comprimés psychotropes ont été saisis à Tébessa, tandis que des éléments des gardes-côtes ont intercepté 38,7 kilogrammes de kif traité à Oran», conclut le MDN.

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste dénommé Okba Konta Sidi-Ali, dit Thabet, s'est rendu vendredi aux autorités militaires à Tamanrasset, indique hier un communiqué du ministère de la

Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu hier 27 septembre 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6<sup>e</sup> Région militaire. Il s'agit du dénommé Okba Konta Sidi-Ali, dit Thabet, qui avait rallié les groupes terroristes en 2009», précise la même source, ajoutant que «le terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et quatre chargeurs garnis de munitions».

S. O.

Tipasa

## Émigration clandestine : cinq personnes secourues et mort d'une 6<sup>e</sup>

Cinq candidats à l'émigration clandestine ont été secourus, dans la nuit de vendredi à samedi, par les unités des gardes-côtes relevant des Forces navales algériennes, suite au naufrage de leur barque, au large de la plage de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, au moment où une 6<sup>e</sup> personne est morte, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Les éléments de la Protection civile ont procédé à l'évacuation des cinq naufragés, originaires des wilayas de Tipasa, Alger, Khenchela et Jijel et âgés entre 24 et 47 ans, à partir du port de pêche de Cherchell, dans un état jugé «plus ou moins stable», est-il ajouté de même source. La dépouille du 6<sup>e</sup> naufragé (30 ans), issu de la wilaya de Khenchela, a été transporté à la morgue de l'hôpital «El Maham» de Cherchell, où trois parmi les personnes secourues sont

«actuellement sous assistance médicale», est-il précisé. Par ailleurs, deux autres parmi les naufragés secourus par les gardes-côtes ont été conduits au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale de Cherchell, dans le cadre de l'ouverture d'une instruction judiciaire pour déterminer les circonstances de la mort de leur compagnon, jugées «obscures», et de cette tentative d'émigration clandestine. A noter, la réalisation par les unités des gardes-côtes de Cherchell, d'une autre opération similaire, durant la semaine écoulée, ayant consisté en le sauvetage de six candidats à l'émigration clandestine et le repêchage de la dépouille d'un 7<sup>e</sup>, suite à une panne du moteur de leur barque, à quelque 22 miles marin, au nord de Damous (Tipasa), au moment où un 8<sup>e</sup> naufragé a été signalé disparu, selon la même source.

O. N.